



CONCERTATIONS,
URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE - PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT RONSARD - FÉVRIER/MARS 2024

Du 1er février au 16 mars 2024 se déroule l'enquête d'utilité publique du projet de restructuration de l'îlot Ronsard.

Cette enquête publique a pour but d'informer le public et de recueillir ses avis.

Publié le 24 janvier 2024

LES OBJECTIFS

- La transformation de l'îlot pour offrir un cadre de vie plus vert et apaisé aux habitants, en lien avec la promenade plantée du futur mail Lopez réaménagé ;
- La démolition des 3 tours, Jupiter, Mercure et Pluton et du parking Ronsard, après relogement des occupants ;
- Le transfert des équipements (centre socio-culturel Chaplin, bibliothèque Aragon, gymnase Souquet, école Tulipe-Mermoz, salle de prière) et activités médicales de l'îlot dans de nouveaux locaux ailleurs dans le quartier avant la démolition des bâtiments actuels ;
- La reconstruction de petits immeubles pour une offre d'habitat plus attractive, avec des logements adaptés aux normes d'aujourd'hui, mélangeant logements en accession et sociaux. Les stationnements seront intégrés à proximité des futurs logements ;
- Le réaménagement des espaces publics ;
- La création de nouvelles circulations pour désenclaver le quartier, adaptées aux voitures et aux modes doux.
- Les démolitions, qui interviendront à partir de 2028, libèreront l'espace pour construire des petits immeubles d'habitat et des maisons de ville. Le quartier offrira un cadre de vie plus vert et apaisé, à l'image du mail Lopez qui deviendra une promenade urbaine conviviale.

En agissant sur tous les sujets du quotidien (logement, cadre de vie mais aussi accessibilité et commerces), l'enjeu est de rendre le quartier plus agréable et attractif pour les mantais et les visiteurs.

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/enquete-publique-projet-de-restructuration-de-lilot-ronsard-janvier-2024-4308?>

Pour plus d'information sur le projet du Val Fourré, dans son ensemble,

[cliquer ici \(https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/construire-et-renover/les-projets-de-renouvellement-urbain/val-fourre%C3%A9\)](https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/construire-et-renover/les-projets-de-renouvellement-urbain/val-fourre%C3%A9)

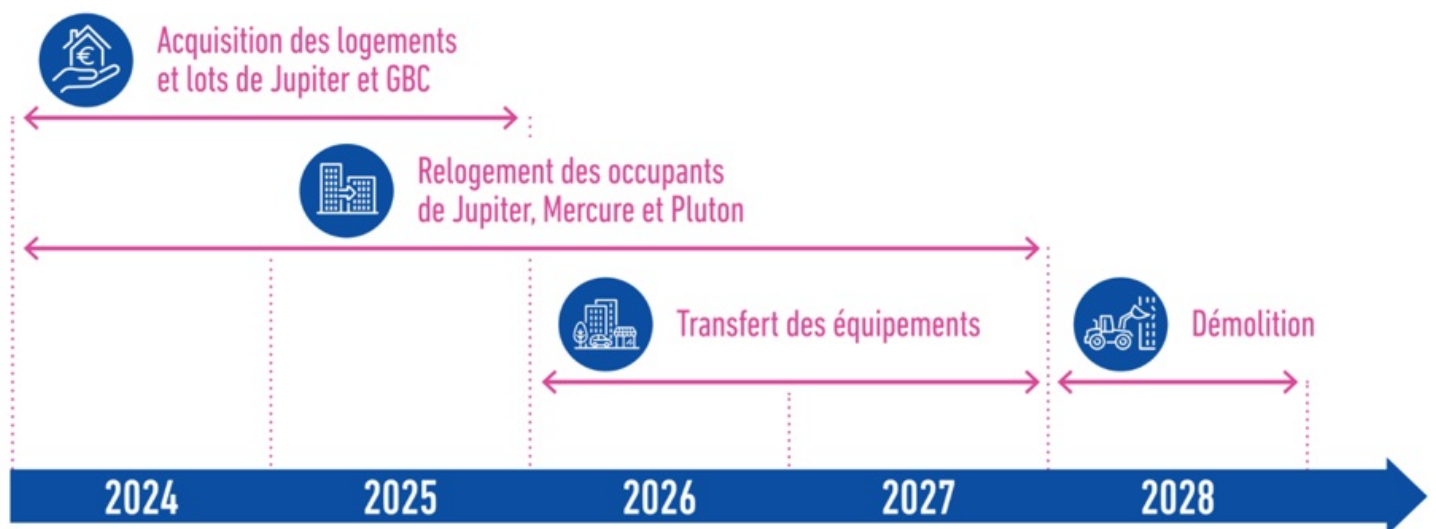
L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS TOUT AU LONG DU PROJET

Le relogement pour tous : Les résidents des tours Mercure, Pluton et Jupiter sont accompagnés individuellement vers le relogement, qu'ils soient locataires ou propriétaires occupants (à Jupiter). Le relogement est proposé de manière à correspondre au mieux aux choix de vie des habitants en fonction de leurs besoins.

Le transfert des équipements : Les équipements de l'îlot Ronsard seront transférés ailleurs dans le Val Fourré avant démolition des bâtiments actuels.

L'accompagnement lors des travaux : Les travaux de restructuration de l'îlot Ronsard entraîneront des nuisances, notamment lors des démolitions. Afin de limiter ces nuisances, nous resterons à votre écoute et vous informerons tout au long des travaux.

CALENDRIER DU PROJET



LA DÉMARCHE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour réaliser ce projet, il est nécessaire qu'il soit déclaré d'utilité publique. Cette décision est prise par le Préfet (par un arrêté de DUP) après une enquête publique.

Cette enquête, d'une durée de 45 jours, doit permettre d'informer les habitants concernés par le projet et de recueillir leurs avis.

L'arrêté de DUP rend possible la transformation de l'îlot Ronsard car il autorise notamment l'expropriation des copropriétés Jupiter et GBC.

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/enquete-publique-projet-de-restructuration-de-lilot-ronsard-janvier-2024-4308?>

UNE COMMISSAIRE INDÉPENDANTE CHARGÉE DE RECUEILLIR VOTRE AVIS

Le Tribunal administratif de Versailles a nommé une commissaire enquêtrice indépendante pour mener l'enquête publique. Son rôle : faciliter votre compréhension du dossier et recueillir vos observations. À l'issue de l'enquête, la commissaire rédigera un rapport sur son déroulement, sur les remarques émises par les habitants dans le cadre de l'enquête, et formulera un avis motivé sur l'objet de l'enquête. Cela permettra au préfet de se prononcer sur l'utilité publique du projet.

LES MODALITÉS POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER

CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ET LE REGISTRE

- **Au Centre de Vie Sociale Aimé-Césaire 6, rue Boileau, 78200 Mantes-la-Jolie**
- **Sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles)**
- **Sur le site internet :**
 - **Dossier d'enquête :**
<https://www.registre-numerique.fr/ilot-ronsard-manteslajolie> (<https://www.registre-numerique.fr/ilot-ronsard-manteslajolie>)
 - **Registre :**
[registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard](https://www.registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard) (<https://www.registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard>)

RENCONTRER LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

- **Au Centre de Vie Sociale Aimé-Césaire 6, rue Boileau, 78200 Mantes-la-Jolie**
 - **Vendredi 2 février : 9h - 12h**
 - **Mardi 6 février : 14h - 17h**
 - **Mercredi 28 février : 9h - 12h**
 - **Mardi 5 mars : 16h - 19h**
 - **Samedi 16 mars : 9h - 12h**

LAISSER VOTRE AVIS

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au Centre de Vie Sociale Aimé-Césaire
- Sur ce registre dématérialisé => menu « Déposer votre contribution », ou
[registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard](https://www.registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard) (<https://www.registre-numerique.fr/parcellaire-ilot-ronsard>)
- Par email :
ilot-ronsard-manteslajolie@mail.registrenumerique.fr
- Par courrier, adressée à la commissaire enquêtrice, domiciliée pour cette enquête à la mairie de Mantes-la-Jolie.

RENCONTREZ LES EQUIPES DE L'EPFIF ET DE CDC HABITAT

> Au Groupe Scolaire **Tulipe-Mermoz**, le **samedi 3 février de 14h30 à 18h**.